

Première publication

1. Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: **SI La Brenta Crans SA en liquidation, Crans s/Lens**
2. Décision de dissolution par: l'assemblée générale extraordinaire
3. Date de la décision: 03.02.2003
4. Echéance de préavis des créances: **04.04.2003**
5. Adresse pour la déclaration des créances: Jean-Jacques Imhoff, liquidateur, Imm. Les Charmettes, 3963 Crans-Montana
6. Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.

Jean-Jacques Imhoff
3963 Crans

(00883184)